

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.1 Soutenir une économie de proximité en encourageant la coopération inter-filière et les initiatives économiques porteuses d'une plus-value sociale et environnementale

Le développement de l'économie de proximité, basée sur l'échange direct de biens et de services entre les professionnels et les consommateurs, s'appuie sur la promotion des circuits courts, de l'économie sociale et solidaire et plus généralement sur les différentes formes d'économie relevant de l'innovation territoriale.

Ce mode de coopération au sein du territoire ou à une échelle régionale permettra d'identifier et d'accompagner des perspectives nouvelles plus conformes aux exigences du développement économique durable, telles que l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité, la valorisation des matières et des déchets, relevant de l'économie circulaire. Certaines filières se sont particulièrement mobilisées pour s'engager dans la dynamique d'une économie durable et de proximité, c'est le cas des la filières du bâtiment, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat local.

| 5 mesures partenariales   | Rôle de l'établissement public  | Contribution des communes adhérentes  | Principaux autres partenaires  |
|---|---|---|--|
| <b>3.1.1 Soutenir une économie circulaire basée sur la valorisation des ressources, la réutilisation, la valorisation recyclage et le traitement des déchets issus des activités économiques du territoire.</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Mobilisation des acteurs et organisation de temps d'échange interprofessionnels</li><li>• Participation au diagnostic de territoire, aux études d'opportunités</li><li>• Appui technique aux communes</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Soutien des projets et de la dynamique par une communication auprès des acteurs.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• CMA, CCI, CAV</li><li>• ADEME</li><li>• CG83, CRPACA, intercommunalités</li><li>• FBTP, CAPEB,</li><li>• Ressourceries locales,</li><li>• Entreprises de recyclages,</li><li>• Syndicats de collecte et de traitement des déchets (SITTOMAT, SIVOM, etc.)</li><li>• Associations pour la</li></ul> |

# Parc national de Port Cros

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  |  | sensibilisation, LEGTA<br>Agricampus  |
| [...]  | [...]  | [...]  | [...]   |
| <p><b>3.1.3 Promouvoir les circuits de proximité dans l'ensemble des filières de production agricole et forestière locales.</b></p> <p>Il s'agit de définir une stratégie pour le territoire en fonction de l'offre et de la demande puis de soutenir les projets des professionnels: points de vente en circuits courts, ateliers de transformation, e-commerce, drive fermier...</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au diagnostic et à l'élaboration d'une stratégie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins pour la restauration collective</li> <li>• Organisation de marchés locaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CAV, syndicats professionnels</li> <li>• Tissu associatif local, Agribiovar</li> <li>• CMA, CCI, Intercommunalités, LEGTA</li> <li>Agricampus</li> <li>• CRESS, CG83, CR PACA</li> <li>• CRPF</li> </ul> |
| [...]  | [...]  | [...]  | [...]   |

## Orientation 3.9 Favoriser la structuration de filières locales durables non saisonnières

L'émergence et la structuration de filières locales non saisonnières prennent tout leur sens sur les îles, pour y pérenniser des emplois à l'année. Un premier travail d'identification des filières alternatives aux filières de services touristiques sera réalisé.

Les secteurs de production locale en lien avec les espaces agricoles, les espaces forestiers et les espaces maritimes, apparaissent déjà comme des opportunités pour développer l'emploi à l'année. La promotion des productions locales contribuera notamment à améliorer le bilan carbone et à limiter les dépenses liées aux transports conformément aux principes du développement durable.

|                                |                                       |   |                                      |
|--------------------------------|---------------------------------------|---|--------------------------------------|
| <b>4 mesures partenariales</b> | <b>Rôle de l'établissement public</b> | <b>Contribution des communes adhérentes</b> | <b>Principaux autres partenaires</b> |
|--------------------------------|---------------------------------------|---|--------------------------------------|

# Parc national de Port Cros

| [...]   | [...]  | [...]  | [...]  |
|---|--|--|--|
| <p><b>3.9.4 Créer une unité fournissant du bois de chauffage à partir du bois mort et marqué sur l'île de</b></p> <p><b>Porquerolles.</b></p> <p>L'objectif de libre évolution de la forêt reste le principe général de gestion dans le coeur de parc. Celui-ci n'est pas incompatible avec une valorisation en bois énergie des bois morts, des bois récoltés pour l'amélioration de la sécurité, de l'extraction des essences invasives et des interventions en faveur de la biodiversité. Le dimensionnement et l'implantation de l'unité</p> <p>de bois de chauffage sera réalisé en prenant en compte la nécessaire intégration paysagère</p> <p>de l'unité, l'impératif de limitation des nuisances sonores et le potentiel restreint des bois à</p> <p>exploiter dans le cadre de la gestion en coeur de parc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la démarche</li> <li>• Évaluation de la ressource</li> </ul> <p>potentiellement mobilisable au regard des principes de gestion de la forêt de Porquerolles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'étude de faisabilité de la filière</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la démarche</li> <li>• Participation à la promotion des actions</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ADEME, COFOR83, professionnels de la filière</li> </ul> |

Référence ID de l'article : #4970

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 12:02